## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2024/065

Nombre de Conseillers en exercice : 15 présents : 10 votants : 14 L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le cinq juillet deux mille vingt quatre

Présents: N. BARNY; M. CERQUEIRA; F. CHALEIX; D. CHAMBON; R.DUFOUR;

F. GAILLARD; D. JARDIN; J. LEFORT; A.RAVET; F. TOMAS

 $Excus\'es \ ayant \ donn\'e \ pouvoir: L.\ GABETTE\ ;\ P.\ GABORIAU\ ;\ R.\ GRENOUILLET\ ;\ C.$ 

VIARD

Absent : P. GIBAUD Secrétaire : J. LEFORT

OBJET: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AVEC EFFET AU 01/07/2024

Monsieur le Maire propose donc d'actualiser le tableau des effectifs de la commune applicable au 1<sup>er</sup> Juillet 2024, pour tenir compte des mouvements qui ont été opérés, depuis le 01/10/2023.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal:

- la suppression à la date du 1<sup>er</sup> Mars 2024 du poste d'Agent de Maîtrise, départ la retraite de Madame VOUDON Nadine.
- la modification de la durée hebdomadaire du poste d'Adjoint Technique Territorial, Titulaire, à temps non complet de 29H/semaine à 31H/semaine, à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2024.
- le poste d'Adjoint Technique Territorial vacant à 26H/semaine est désormais pourvu par Madame VILLARD Margaux, à compter du au 1<sup>er</sup> Mai 2024.
- la nomination à la date du 1<sup>er</sup> Mai 2024 au poste d'Adjoint Technique Territorial, à temps non complet, 30H/semaine de Madame LABROUSSE Stéphanie. Ce poste a été créé par délibération n°2023/084 du 14 Décembre 2023.
- la modification de la durée hebdomadaire du poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe, Titulaire, à temps non complet de 29H/semaine à 34H/semaine, à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2024.
- la nomination par voie de mutation à la date du 15 Juin 2024 de Madame BÉCHU
  Colette, Titulaire, à temps complet sur un poste d'Adjoint Administrative Territorial
  Principal de 1<sup>ère</sup> classe. Ce poste a été créé par délibération n°2024/030 du 11 Avril 2024.
- la mutation à la date du 20 Juin 2024 de Madame LACAUD Aurélie, Titulaire, à temps complet sur un poste d'Adjoint Administrative Territorial Principal de 2ème classe. Il précise que ce poste sera supprimé à compter du 20 Juin 2024.

Sur cette proposition, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

APPROUVE le tableau des effectifs de la Commune applicable à compter du 01/07/2024 comme suit :

Question n°9

ĺ	Au 01/10/2023 Situation antérieure		Au 01/07/2024 Situation nouvelle		Date d'effet et Observations
	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.	
SERVICE ADMINI	STRATIF				
Rédacteur Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	II .	1*		Maintien du poste le temps de la fin de la période de stage
Attaché Territorial	1*	11	1	11	*Création Poste au 01/102023
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	//	1 1*	//	*Nomination par voie Mutation au 15/06/2024
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1*	11	III	//	* Suppression Poste Mutation au 20/06/2023

	Situation antérieure		Situation nouvelle		
	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.	
SERVICES TECHNIQUES ET ECOLES					
Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	//	<b>1</b> (20h00)	//	<b>1</b> (20h00)	
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	1	<b>1</b> (29h00)	1	<b>1</b> (34h00) *	Passage à 34H au 01/06/2024
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3	11	3	//	
Adjoint Technique Territorial	1 vacant	1 (28h00) (disponibilité)	1 (dont 1 vacant)	1 (28h00) (disponibilité)	
		1 Vacant (26h00)	vacanti	1 (26h00) *	*Poste 26H pourvu au 01/05/2024
		<b>1 (</b> 29h00)		<b>1 (</b> 31h00) *	*Passage à 31 <sup>H</sup> au 01/04/2024
		1 (28h00)			
				1 (28h00)	Création Poste 30H au 01/05/2024
				1 (30h00)*	
Agent de Maîtrise	1*	//	11	//	Départ Retraite au 01/03/2024
TOTAL	15 postes		16 postes		

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC Le 11 Juillet 2024

> LE MAIRE Dominique CHAMBON

Affichée le : 20 1 07 1 2024

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du li riblinal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 2010712014 Le Maire

Accusé de réception en préfecture 087-218705408-20240711-2024005\_2024065-DE Reçu le 18/07/2024